CHAPITRE III

HYGIÈNE DE L'APPAREIL AUDITIF. — PROPHYLAXIE

Les remarques précédentes sur l'usage de chacune des parties de l'oreille, ont bien moins d'importance que celles qui se rattachent aux soins conservateurs de ces organes délicats.

On néglige l'hygiène de l'organe auditif, et cependant il faudrait s'en occuper sans cesse : « Malheureusement, comme le dit W. Kramer, on remarque chez tous les hommes l'oubli des plus simples règles de la prudence. »

L'organe de l'ouïe est pourtant celui qui, en raison de la délicatesse et de la continuité de ses fonctions, mérite le plus d'attention. — L'anatomie et la physiologie nous ont révélé sa frêle structure ; nous savons aussi qu'il fonctionne sans cesse, sans repos aucun, depuis la naissance jusqu'à la mort, et lui seul entre tous les autres possède ce privilége singulier. Arrêtons-nous un instant sur ce point important. Voyez l'œil, n'est-il pas doué de paupières épaisses qui lui permettent de se reposer d'une lumière trop vive ; la nuit, pour cet organe, n'est-elle point aussi un temps de repos ?

Voyez encore ces autres organes *trépieds* de la vie, comme le disait Bichat : le cœur se repose un *temps* sur trois, qui composent son rhythme normal. On a même évalué que les ventricules se reposaient 12 heures, et les oreillettes 18 sur 24. — Les poumons, le cerveau, ont aussi leurs temps de repos, et il en est de même des autres organes. L'appareil auditif, toujours en activité, si l'on peut ainsi dire, est donc pour cela même plus exposé que les autres organes aux dérangements ou aux indispositions qui sont la conséquence de cet état de veille continuel, et de l'accomplissement de ses fonctions.

En effet, indépendamment du froid et de l'humidité, surtout du vent froid et humide, deux causes qui agissent de la façon la plus fâcheuse sur toutes les parties constituantes de l'appareil au-

ditif, il en est une autre non moins nuisible : je veux parler de l'action continuelle des vibrations sonores.

Ces vibrations agissent, 1° par l'ébranlement que tout l'organisme peut en ressentir ; 2° par les impressions qu'elles produisent sur les organes de l'ouïe : le premier de ces deux effets ne peut résulter que de vibrations énergiques ; très-modérées, elles produisent de petites secousses ; mais l'ouïe perd peu à peu sa tolérance pour les vibrations fortes et surtout pour le bruit. De là, une cause incessante d'irritation pour cet appareil délicat. L'ébranlement considérable de l'oreille, par des sons forts ou de grands bruits, peuvent occasionner des lésions graves, telles que phlegmasie, hémorrhagies, surdité nerveuse, bourdonnements, tintement, rupture du tympan ; mais je ne dois point m'étendre ici sur ces détails qui trouveront leur place un peu plus loin : qu'il me suffise, pour le moment, de signaler toutes ces causes comme des infractions aux règles sévères qui doivent présider à l'hygiène de l'oreille ; je rappellerai seulement l'exemple de Percy, qui éloignait du service de l'artillerie les sujets frêles et disposés aux affections de poitrine et du cœur. Le médecin devra donc conseiller aux sujets délicats et nerveux un genre de vie qui les éloigne des centres bruyants, des villes ou des manufactures, s'ils veulent longtemps conserver la finesse de leur ouïe et prévenir ses altérations. — J'ai déjà dit qu'il fallait aussi éviter avec le plus grand soin l'action du vent froid et humide. — Telles sont, en effet, les causes les plus fréquentes qui préparent les affections de l'oreille, et souvent même suffisent à leur donner naissance.